

COIGNIÈRES MAG

#101 JUILLET 2018

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Les Estivales 2018 : LA nouveauté de l'été !

L'actualité des générations, des entreprises et commerces

Dossier : la restructuration du réseau de bus de SQY

Éco-modernisation : grand concours maison économe 2018

Hommage à Serge Dassault, bienfaiteur de Coignières

5 conseils pour passer des vacances sereines...



Coignières, éco solidaire par nature

Votre nouveau réseau de bus



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.

Sommaire



4 RETOUR EN IMAGES

8 ACTUS DES GÉNÉRATIONS

Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Seniors

14 ÉCHOS DES PROS

L'Instant Dragées
Mr. Jardinage
Centre commercial « Le Village »
Nouvelles enseignes

16 ZOOM SUR...

Le Codesqy

17 DOSSIER NOUVEAU RÉSEAU DE BUS

Aménagements, nouvelles lignes, nouveaux horaires...
SQY restructure son réseau de bus et facilite vos déplacements

19 ÉCO-MODERNISATION

Nouvelle saison culturelle
Rejoignez Coignières sur Facebook !
Service d'enlèvement d'épaves
Concours « Maison économe 2018 »

22 PORTRAIT

Serge Dassault

23 ASTUCES

5 conseils pour des vacances sereines

24 DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

25 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Infos pratiques
Bonheurs - Félicitations - Regrets

26 TRIBUNES LIBRES

Directeur de publication : Jean-Pierre Sevestre - Rédaction et photos : Cabinet du Maire et Service communication - AdobeStock
Conception : Service communication - Impression : Imprimerie Henry 03 21 90 15 15 - Dépôt légal : Juillet 2018



Répondre aux préoccupations du quotidien



La mobilité, un enjeu de territoire

Appartenir à une grande communauté d'agglomération c'est aussi bénéficier d'investissements majeurs en termes de transports. Saint-Quentin-en-Yvelines investit pour ses habitants et transforme notre réseau de bus : un réseau plus simple, plus rapide ; des arrêts plus fréquents, des connexions plus tardives le soir mais aussi le week-end.

Notre Ville va inaugurer dès la rentrée la création de 2 nouvelles lignes circulaires. Au départ de la gare de La Verrière, elles desserviront le cœur du village, sillonneront Maurepas. Elles rejoindront le réseau SQY bus et déposeront nos jeunes jusqu'au lycée notamment.

SQY et IDF mobilités se mobilisent pour offrir une alternative aux embouteillages franciliens. Le doublement du pont Schuler et la livraison de la voie dédiée au bus sur l'Autoroute A12 font également partie des aménagements prévus ou en cours de réalisation. Ces aménagements ont vocation à fluidifier le trafic, à améliorer nos conditions de circulation et donc nos conditions de vie au quotidien.

La proximité du service public, toujours au cœur de mes priorités

Depuis le mois d'avril, les Coigniériens ont pu faire connaissance avec les agents de la police pluricommunale de Coignières et Maurepas. Aux côtés de nos jeunes écoliers, ils assurent la sécurité aux abords de écoles. Ils ont déjà commencé à débarrasser notre ville des véhicules épaves dangereux qui stationnaient pour certains depuis des mois, voire des années. Durant les vacances d'été, 20 foyers coigniériens se sont déjà inscrits pour profiter des opérations tranquillité, permettant de multiplier les patrouilles pour vérifier la sécurité de leur domicile. Elles seront ainsi immédiatement averties à la moindre anomalie.

Le projet de construction d'une piscine communale avec Élancourt et Maurepas se poursuit avec le lancement d'une grande enquête publique de concertation. Les écoles et le collège ont été invités également à participer, début juillet, à des

ateliers pour exprimer leurs besoins particuliers. Cette enquête est ouverte à tous, accessible d'un clic sur notre site Internet ou bien en version papier à l'accueil de la mairie. Pour défendre vos/nos intérêts, j'ai besoin de votre participation massive !

Enfin, l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme vient de se clôturer. Chacun d'entre vous a pu s'exprimer sur les orientations proposées et je vous en remercie. Avec les équipes de SQY qui nous assistent sur ce dossier, nous allons maintenant pouvoir rédiger un bilan issu d'une vision concertée et commune de notre cadre de vie pour les 20 prochaines années.

Les animateurs de l'équipe municipale, toujours actifs sur les événements de l'été

Vous avez découvert dans l'agenda de l'été la multitude d'activités organisées par notre Ville. Chaque génération peut profiter de ce trait d'union estival pour souffler un peu et se ressourcer. Une fois de plus, les jeunes vont pouvoir se retrouver autour d'activités encadrées très variées.

Et toujours, pour les aînés, « juniors » et seniors : des rendez-vous réguliers à la résidence des Moissonneurs.

Pour la 1^{ère} fois, vous allez découvrir les Estivales ! Une initiative portée par les équipes administratives et largement soutenue par les élus : une semaine d'activités gratuites et ouvertes à tous, à partager en famille ou entre amis.

Coignières, une Ville où les promesses se concrétisent !

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Bien sincèrement,

Jean-Pierre SEVESTRE
Maire de Coignières



LES ÉCOLIERS SUR LE GREEN / 14-15 MAI

6 classes du CE2 au CM2 ont participé aux journées de sensibilisation au golf proposées par la Ville sur le stade de l'Espace Alphonse Daudet, en lien avec SQY. Une initiation au putting, des ateliers d'approche et un parcours de 12 trous ont ravi les 163 apprentis-golfeurs.

Lou-Anne (CE2) : « C'est la 2^e fois que je fais du golf et j'ai trouvé cela super ! J'ai surtout aimé le jeu de précision, car cela nous donnait des points et on a pu taper plusieurs fois des balles. »

Lisa (CE2) : « J'ai adoré faire du golf, c'était la 1^{ère} fois. En plus, les jeux étaient vraiment sympas et les professeurs très gentils. »



LE GOLF S'INVITE EN VILLE / 10 JUIN

Des tentes avec des ateliers de précision, des animations ludiques pour les enfants, un espace découverte en réalité virtuelle du Golf national de SQY : le Village Ryder Cup a attiré de nombreux visiteurs et curieux venus s'initier au maniement des clubs de golf, dans la cour de l'école Gabriel Bouvet. Une animation en écho à la prochaine Ryder Cup.





SÉJOUR « GOLF ET PATRIMOINE » POUR LES CM1 / 4-7 JUIN

Cette année, la classe découverte proposée aux 29 élèves de CM1 de la directrice Camille Paillargue s'est ouverte sur un séjour en Indre-et-Loire, mariant l'initiation au golf à la visite des châteaux de Blois, Chambord et Cheverny. Cette excursion culturelle et sportive était couplée à la pratique du golf, chaque jeudi après-midi de mars à juin, sur le Golf national de SQY. Les enfants se sont ainsi adonnés à la pratique du swing tout au long de ces 10 séances d'initiation très appréciées.



La Ryder Cup : c'est bientôt ! / Du 25 au 30 septembre

Dans quelques semaines, le Golf national de SQY sera sous les feux des projecteurs du monde entier avec l'accueil de la mythique Ryder Cup et de ses meilleurs golfeurs internationaux. Le Vélodrome national sera au cœur de l'événement proposant une retransmission de l'événement et de nombreuses animations autour du golf pour tous les Saint-Quentinoises, du 28 au 30 septembre. Rendez-vous est pris !



COIGNIÈRES EN FÊTE ! / 30 JUIN

Dans la bonne humeur et la convivialité, la Ville a revêtu ses habits de fête, samedi 30 juin sur le parvis de l'Espace Alphonse Daudet. Plus de 800 enfants, ados et adultes ont pris part aux festivités, jeux, animations et dîner champêtre, avec un spectacle pyrotechnique en apothéose. Un événement fédérateur, comme on les aime à Coignières !



UNE COURSE HAUT EN COULEUR / 26 MAI

180 marcheurs et coureurs étaient sur la ligne de départ de la 3^e édition des Foulées Couleurs, avec jets de poudres colorées en final. Un rendez-vous sportif et festif intergénérationnel.





BARBECUE CHAMPÊTRE / 23 JUIN

De grandes tablées et des animations joyeuses et variées : le barbecue de la résidence-autonomie « Les Moissonneurs » a, une fois encore, fait le bonheur de ses locataires et visiteurs de tous âges.

RENCONTRE



DANS LES COULISSES DE LA FÊTE DE COIGNIÈRES...

Plus de 60 personnes œuvrent chaque année à la réussite de la Fête de Coignières, véritable temps fort de l'année. Sandrine Suzanne, responsable du Service événementiel de la Ville, dévoile les dessous d'une organisation minutieuse.



« La réussite d'un événement repose sur la volonté d'offrir au public un moment unique de partage et de convivialité. Il met en œuvre un gros travail collaboratif dont les préparatifs commencent dès le mois de novembre de l'année précédente. Plus de 10 associations sportives et culturelles, dont le Comité des Fêtes, les services municipaux et techniques travaillent de concert aux côtés de l'élue en charge des manifestations, Marion Evrard », commence Sandrine Suzanne.

Une machine lancée à toute vitesse

« Nous évoquons ensemble les animations et nouveautés qui pourraient être mises en place, en tenant compte des retours sur le terrain de l'année passée. Chaque année, le feu d'artifice, toujours plébiscité, doit épouser une nouvelle thématique.

Forts de cette approche, nous précisons l'équipe logistique et établissons un

rétroplanning. Puis vient le temps de la mise en œuvre. Les réunions s'enchaînent au fil des mois : J-30, tout est vérifié... J-10, nous traquons la moindre faille... J-5, nous sommes sur le qui-vive... J-1, c'est l'effervescence générale... Jour J : toute l'équipe est mobilisée pour assurer la réussite de l'événement. » En charge de près de 40 manifestations communales annuelles depuis 18 ans, rien n'altère l'enthousiasme de Sandrine Suzanne : « Le lancement d'un événement procure chaque fois pas mal de frissons. C'est un vrai bonheur de partager le fruit de notre travail avec l'ensemble de la population ».

Service événementiel – 01 30 13 17 67
communication.pao@coignieres.fr

ENFANCE



NOUVELLE VIE POUR LES JOUETS

En mai dernier à l'école Gabriel Bouvet, plus de cent visiteurs sont venus découvrir les 40 stands d'exposition de la 1^{ère} Bourse des Enfants, organisée par l'association des parents d'élèves AAPEC.

Vendre les anciens jouets et faire de la place pour en acheter de nouveaux ! Qui ne souscirait pas ? « L'opération est une belle réussite. Les enfants ont animé eux-mêmes leur stand, sous le regard enthousiaste de leurs parents », se félicite la présidente de l'AAPEC, Frédérique Guillot. Ambre, 10 ans, a gagné un peu d'argent, mais aussi de la place dans sa chambre. « J'ai bien aimé choisir les objets et les vêtements avec ma maman et puis écrire les prix sur les étiquettes. C'était super de les vendre ! » Pour Kalys, 7 ans : « Je veux vendre des choses parce que j'aimerais m'acheter une nouvelle console. J'ai bien aimé jouer au vendeur ». L'association, qui rayonne sur la ville depuis 1982 en direction du collège et des deux groupes scolaires, organise notamment la bourse aux vêtements annuelle et la « boum » de fin d'année scolaire. « Grâce aux bénéfices dégagés, nous avons financé l'envoi de colis pour la classe de neige et aidé les familles en difficultés », indique la responsable. L'équipe compte 10 bénévoles et recense à ce jour 43 membres.

PETITE ENFANCE



(RÉ)ACTIVER LA COMPLICITÉ PARENTS/ENFANTS

Plus de 40 familles ont participé à l'après-midi de loisirs organisé par la Ville et ses animateurs en avril dernier à l'Accueil de loisirs La Farandole. Un véritable succès pour ce premier rendez-vous « d'accompagnement à la parentalité ».

Aider concrètement les parents dans l'éducation, le développement et l'épanouissement de leurs enfants de 0 à 17 ans, fait dorénavant partie du programme d'actions mis en place par la Ville. « L'après-midi de loisirs pour les enfants de 5 à 11 ans et leurs parents est une première étape de ce dispositif », explique la 1^{ère} adjointe à l'enfance, Dominique Cathelin, en charge des opérations. « Les familles ont participé à de nombreux ateliers et animations : courses en sacs, jeux de société, fabrication de masques, bowling, basket... Une bonne entrée en matière pour permettre aux enfants et aux parents de s'accorder un moment de détente et de partage ; mais aussi, pour ces derniers, d'échanger avec l'équipe d'animateurs sur la relation familiale au quotidien. »

Des actions encadrées par une équipe de professionnels

Aux côtés d'éducateurs, de psychologue et d'associations spécialisées, la Ville a ainsi mis en place des rencontres/débats sur des thématiques spécifiques en lien avec la petite enfance et l'adolescence ; des temps forts familiaux comme les Estivales 2018, grande nouveauté de

l'été. Un questionnaire a parallèlement été diffusé dans les établissements scolaires en direction des familles pour évaluer, de façon anonyme, leurs difficultés au quotidien en tant que parents et préciser leurs besoins. « Ce retour d'information est précieux, car il nous permet d'établir un diagnostic précis par tranches d'âge et de proposer des axes d'intervention adaptés, en réponse aux demandes formulées », ajoute l'élue qui souligne qu'un budget de 36 000 € est consacré à ce programme d'accompagnement.

Plus d'infos : Service Enfance en Mairie
Estelle Janssens – 01 30 13 15 56
periscolaire.e-administration@coignieres.fr



PETITE ENFANCE



Pénélope Garcia,
Directrice

NOUVEAU : DES TOURNESOLS POUR NOS PETITS SOLEILS !

Bonne nouvelle pour tous les jeunes parents encore à la recherche d'un mode de garde sur Coignières : la crèche Les petits tournesols a ouvert ses portes. Cette structure indépendante vient s'inscrire en complément des lieux d'accueil existants, la crèche multi-accueil Arc-en-Ciel et son réseau d'assistantes maternelles La P'tite Récré que vous fréquentez déjà en grand nombre. Focus.

À mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la crèche Les petits tournesols est encadrée par huit professionnels de la petite enfance : 1 directrice diplômée, 3 aides-éducatrices, 2 auxiliaires de puériculture, 1 infirmière et 1 agent de collectivité. Elle offre une capacité d'accueil de 27 berceaux. 10 places sont pré-réservées par la Ville en faveur des petits Coigniériens âgés de 10 semaines à 3 ans. Dortoirs, salle de jeux, salle de soins couvrent un espace chaleureux et sécurisé de 240 m². La crèche est dotée d'un jardin de 150 m² qui compte toboggans, voitures électriques et un potager pour la découverte et la culture de légumes bio.

Une vision artistique du monde

Tout est organisé ici pour favoriser l'éveil, la motricité et les activités ludiques et créatives. « Nous avons créé deux sections : une pour les bébés de 10 semaines à 15 mois ; une pour les moyens-grands de 16 mois à 3 ans », explique la directrice Pénélope Garcia. « Les valeurs que nous portons au sein de l'équipe et que nous inculquons aux enfants sont le respect, la bienveillance, le partage, la communication positive, la sécurité physique et affective, et

enfin la confiance. L'accueil de chaque enfant repose sur un projet éducatif autour de la nature et du bien-être. Nous nous inscrivons dans une démarche bio, tant au niveau de l'alimentation des enfants que dans le choix des produits ménagers que nous utilisons, exclusivement à base d'ingrédients naturels », souligne la responsable, qui possède sans aucun doute une véritable vision artistique du monde.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi pour un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence... Du sur-mesure pour les familles ! Les réservations s'effectuent auprès du CCAS, qui alloue les attributions selon un barème de critères (date de la demande, ressources du foyer, priorité d'accès...). Ce barème a été déterminé en collaboration avec les membres du comité consultatif « Petite enfance » -élus et habitants-, qui s'est tenu en mai dernier. La Ville a d'ores et déjà réservé 10 places pour les Coigniériens au sein de cette nouvelle structure (6 pour la section bébés et 4 pour la section moyens-grands), pour un montant annuel de 42 500 €. L'offre de garde proposée aux habitants est ainsi renforcée.

Crèche Les petits tournesols
20 avenue de la Gare – 01 80 82 49 08
lespetitstournesols@crechesdefrance.com
Inscriptions auprès du CCAS de
Coignières – Résidence-autonomie
« Les Moissonneurs »
13 allée du Moissonneur
01 34 61 61 81
adjoint.ccasrpa@coignieres.fr

80

C'EST LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE 10 SEMAINES À 3 ANS ACCUEILLIS AU SEIN DES TROIS STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA VILLE. UN CHIFFRE TRÈS HONORABLE AU REGARD DE LA MOYENNE NATIONALE : 48 % DES BESOINS COUVERTS À COIGNIÈRES, CONTRE 35 % POUR LES AUTRES COMMUNES.

JEUNESSE

DES COLLÉGIENS
DISTINGUÉS !

Bravo à l'équipe des Benjamins de handball, sacrée championne départementale ! Pour la 3^e année consécutive, les sportifs du collège de la Mare aux Saules s'illustrent sur la plus haute marche du podium yvelinois. Après les Benjamins en 2016, les Minimes Filles en 2017, les Benjamins décrochent le titre départemental en 2018 ! Cette compétition de handball, qui regroupe plus de 60 équipes du Département, se déroule les mercredis après-midi dans le cadre de l'Union National du Sport Scolaire (UNSS). Au mois de juin dernier, les jeunes sportifs coigniériens sont sortis vainqueurs de leur ultime rencontre face aux deux meilleures équipes des Yvelines, Versailles et Maisons-Laffitte. Pour leur professeur de sport au collège, Christophe Gourdon : « Ce titre récompense le travail de toute une année et met en relief l'investissement des élèves ».

Légende photo ci-dessus – Équipe de handball/ Benjamins, de gauche à droite : Constans William, Braun Gabriel, Lorenzo Matéo, François Evan, Royer Clément, Royer Mathieu, Danes Sasha, Lechevallier Florian, Claude Stevens, Simon Yoann

ENFANCE



API Bouvet et ses membres Marie Lombard, Muriel Dubois, Zeldia Nierre, Sarah Castaing et sa présidente Frédérique Deschaseaux, lors du Marché de Noël

INITIATIVE : L'ASSOCIATION API BOUVET

API Bouvet est la nouvelle association de parents d'élèves du groupe scolaire Gabriel Bouvet, créée il y a tout juste un an. Une belle initiative que nous présente sa présidente, Frédérique Deschaseaux.

« Notre association est indépendante de tout mouvement, apolitique et non confessionnelle », tient à souligner Mme Deschaseaux. « Notre objectif principal est le bien-être des écoliers et la participation, notamment financière, aux projets des écoles. Nous souhaitons créer du lien entre les différents partenaires de l'école, entre les familles, entre les enfants et, par exemple, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants », poursuit-elle.

L'association est constituée de membres actifs qui donnent de leur temps et de leur énergie, afin que les écoles maternelle et élémentaire Gabriel Bouvet profitent, directement ou indirectement, de leur contribution. Elle compte 19 parents, tous bénévoles depuis sa création.

**Humanité, festivités et partage :
les maîtres-mots**

API Bouvet a organisé plusieurs rendez-vous tout au long de l'année scolaire 2017, tels qu'une vente de chocolats à Noël et une API Soupe. « L'idée est de concocter avec les enfants une soupe pour la partager ensemble. Chaque participant apporte le légume de son choix. Nous aidons les enfants à préparer

ce plat dans un esprit écologique et veillons à réserver nos épluchures pour les poules », indique en souriant Frédérique Deschaseaux. Au mois de juin, les écoliers ont participé à un concours de déguisements, stand de maquillage et tombola à l'appui ! L'association participe également au Marché de Noël, initié par la commune. « Si l'adhésion est gratuite, les nouveaux adhérents peuvent, s'ils le souhaitent, donner quelques euros. Un peu de leur temps et leur engagement nous sont encore plus précieux ! Une heure de bénévolat, un gâteau, une idée, un coup de fil... sont autant d'actions bienvenues », conclut dans la bonne humeur Frédérique Deschaseaux. La Ville a accordé une subvention de 350 € à API Bouvet pour soutenir ses projets.

Contact : apibouvet@gmail.com
Retrouvez API Bouvet à la sortie de l'école et sur Facebook !



JEUNESSE



ENVIE DE BÂTIR UN AVENIR PROMETTEUR ?

Le Centre de Formation des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFMBTP) est à la recherche de jeunes apprentis. Vous pouvez d'ores et déjà venir prendre connaissance des cursus qu'il propose pour la rentrée prochaine.

Le CFMBTP forme les jeunes dès 16 ans : CAP, BEP, Bac pro et BTS dans les secteurs de la maçonnerie, peinture, travaux publics, couverture et étanchéité. « Notre savoir-faire est reconnu depuis 47 ans sur toute l'Île-de-France », commence Éric Blondel, responsable du centre. Partenaire d'un large réseau d'entreprises, le centre assure un taux d'insertion des stagiaires de 100 % pour les BTS et de 99 % pour toutes les autres sections. Une véritable aubaine ! « Nous proposons aux jeunes, garçons et filles, diplômés ou non, y compris en situation de handicap, des formations qualifiantes au sein d'une structure performante », précise-t-il.

Un tremplin pour travailler dans le Département

« Nos formateurs sont engagés dans la démarche qualité de la Région. Cela nous permet de garantir des formations pointues et reconnues par les PME et les artisans locaux avec qui nous entretenons un partenariat étroit », poursuit Éric Blondel. « Le parcours de formation technique et général de chaque apprenti est établi en fonction de ses aspirations et de ses compétences. Un suivi personnalisé et une évaluation régulière de son apprentissage sont

assurés. » Le site est équipé d'un amphithéâtre de 130 places, 32 salles de formation, 3 laboratoires de sciences, 2 salles informatiques de 50 postes, 9 ateliers de travaux pratiques et une salle de restauration. L'internat compte 80 places. Créé et géré par les deux Fédérations Françaises du Bâtiment et des Travaux Publics et par la Chambre Syndicale Nationale d'Étanchéité, le CFMBTP, implanté à Trappes, jouit d'une excellente réputation qui entretient son succès. Un suivi post-formation est assuré pendant 6 mois, afin d'accompagner la réussite de son insertion professionnelle.

Accueil du public tout au long de l'été
Séance d'information chaque mercredi de 14h à 16h – Fermeture annuelle du 13 au 24 août.
La reprise des cours est prévue pour la fin août.
CFMBTP – 13 rue Denis Papin – 78190 Trappes
Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
01 30 16 27 04 – eblondel@cfmbtp-sqy.com

JEUNESSE



ESTIVALES 2018 GRANDE NOUVEAUTÉ DE L'ÉTÉ À COIGNIÈRES

Renforcer l'offre de loisirs attractifs proposée aux 3 à 17 ans et plus spécifiquement à ceux qui ne partent pas en vacances : voilà l'objectif des Estivales 2018, grande nouveauté de l'été à Coignières qui se dérouleront du 16 au 20 juillet à l'école maternelle et primaire Gabriel Bouvet. Et des animations, il y en aura pour tous les goûts : structures gonflables, Zumba, bal pour enfants et parents, bibliobus pour les plus jeunes, initiation aux arts du cirque avec spectacle en soirée, animations musicales sur des rythmes africains et goûter exotique... Les activités sont encadrées par les animateurs de la commune. Le sport sera de la partie avec des séances de remise en forme chaque matin au City stade, couplées à des tournois amicaux de volley, foot, ping-pong... Indéniablement, les Estivales 2018 s'ouvrent sur d'agréables moments de partage, de découverte et de complicité. La promesse de jolis souvenirs de vacances aussi... On aime !

SENIORS


CAP SUR LE « GRAND LIVRE DU MONDE »

Chaque année, à l'arrivée des beaux jours, des voyages aux quatre coins de l'Hexagone et à l'étranger sont organisés à l'attention des Coigniériens, cinquantenaires et retraités qui profitent pleinement de la vie. Jetons un œil sur la programmation de cette année.

Rompre la solitude, renforcer les liens sociaux, ouvrir le champ des possibles... 77 retraités ont pris la direction d'Angers pour profiter d'un séjour culturel, « frotter et limer leurs cervelles contre celles d'autrui » (Michel de Montaigne). Au programme : visite de lieux historiques, dîner-spectacle, repas gourmands...
 Guignolet ? Menthe-pastille ? Cointreau ? Peut-être... Le tout au tarif préférentiel de 135 €. Nouvel engagement tenu pour la municipalité, avec un financement du CCAS à hauteur de 13 700 €.

Par ailleurs, 82 cinquantenaires se sont envolés en Méditerranée orientale dans le cadre d'un séjour négocié de 8 jours. Destination : la Crète, théâtre de fameux récits mythologiques (lieu de naissance de Zeus, adresse du labyrinthe où fut enfermé le Minotaure, point de départ d'Icare vers le soleil fatal). Une fois encore, le charme a opéré autour de cette nouvelle escapade. C'était tout l'objectif de ces voyages qui participent à une qualité de vie enrichissante, stimulante et épanouie.

JEUNESSE


L'ÉTÉ À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Voici une sélection de sorties, parfaites pour toute la famille : balades, activités sportives et culturelles pour l'été. Vous n'avez plus qu'à choisir au gré de vos envies...

L'Île de Loisirs, 600 hectares de verdure et un vaste plan d'eau offrent équitation, ferme pédagogique, golf et mini-golf, karting, pêche, sports de plage, voile, canoë-kayak...

Rond point **Éric Tabarly** à Trappes
 Ouverte du lundi au dimanche de 7h30 à 21h
www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
 01 30 16 44 40

Le Vélodrome national propose au public la pratique de plusieurs sports individuels et collectifs : badminton, BMX, cyclisme sur piste, fitness et sports de combat pour néophytes et initiés.
 Place de la Paix Céleste à Montigny-le-Bx
 01 76 21 93 20
www.velodrome-national.com

Les rallyes en cœur de villes dévoilent quelque 80 œuvres d'art publiques qui jalonnent les parcs, rues et jardins du territoire. Trois circuits bucoliques allant de 2,5 km à 13 km entre Guyancourt, Élancourt, Maurepas et Voisins éveillent la curiosité et le sens de l'observation, au gré de jeux et d'énigmes.
 Parcours téléchargeables sur
www.museedelaville.sqy.fr

Le Golf Blue Green de la base de loisirs de Saint-Quentin propose des initiations pour débutants (matériel fourni).
 RD 912, 78190 Trappes – 01 30 50 86 40
saint-quentin-en-yvelines.bluegreen.com

Les 12 médiathèques et le bibliobus proposent jusqu'au 2 septembre, cafés littéraires, chasse au trésor, balades contées, goûters-lecture, fresque géante à colorier et animations de plein air.
 Programme sur www.e-mediathèque.sqy.fr

France Miniature vous attend pour un voyage insolite au fil de 2 000 maquettes des monuments français, 60 000 personnages, une Tour Eiffel de 10 m. et de nombreuses attractions interactives.
 Bd André Malraux à Élancourt
 Ouvert de 10h à 17h – 06 26 30 20 40
www.franceminiature.fr

Le Musée de la Ville invite le public à voyager dans le temps pour comprendre l'évolution du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Préhistoire à nos jours.
 Quai François Truffaut à Montigny-le-Bx
 Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h
 01 34 52 28 80
www.museedelaville.sqy.fr



SENIORS



PREMIER SALON « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

L'institut de promotion de la santé (IPS) a organisé en juin dernier son premier salon « Santé et bien-être » à la Ferme du Manet de Montigny-le-Bretonneux. (Re)découverte de l'IPS avec Dominique Cathelin, conseillère communautaire de SQY, déléguée à l'action sociale et à la santé.

S'il organise un forum santé depuis déjà 10 ans, l'IPS existe depuis 2001 mais n'est pas très connu des habitants. « Ce salon est l'illustration concrète des initiatives menées par l'IPS sur notre territoire : coordination et promotion d'actions de prévention, d'éducation et d'amélioration de l'accès au soin des habitants sur les 12 communes », souligne l'élue communautaire. « Sur le terrain, les 6 professionnels de l'IPS travaillent avec plus de 500 professionnels de santé sur la base d'une cartographie, régulièrement actualisée, de l'état de santé de chaque commune. » Mettre en place un programme d'actions prioritaires adaptées aux besoins des populations : c'est tout l'enjeu du nouveau Contrat Local de Santé qui vient d'être signé en clôture du salon, entre SQY et ses 8 partenaires (l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, la CPAM, la préfecture des Yvelines, le conseil départemental, le centre hospitalier de Versailles, l'institut Mgen de La Verrière, l'hôpital de l'Ouest parisien et l'UFR des sciences de la santé Simone-Veil de SQY). « Le programme 2018-2023 s'articule autour de 3 axes », poursuit Dominique Cathelin, « avec l'amélioration de

l'observation de l'état socio-sanitaire de la population. Ainsi, face à des pathologies marquées sur certaines villes, telles que l'asthme, le diabète ou les maladies cardio-vasculaires, nous accentuons l'action de prévention et de sensibilisation ».

Les deux autres orientations portent sur la valorisation des parcours de santé des populations vulnérables -personnes âgées, handicapées, en situation de précarité-, et sur un renforcement de l'offre de soins. C'est ainsi que SQY accompagne les communes et les professionnels de santé dans l'implantation de maisons de santé pluridisciplinaires.

SQY, 1^{ère} communauté d'agglo à rejoindre le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

« L'innovation est au cœur de nos actions avec une veille soutenue dans le domaine de l'e-santé, de la télésanté et de la domotique. Nous sommes moteurs en matière d'expérimentation, puisque l'IPS s'inscrit désormais dans le dispositif national Sport sur ordonnance qui offre la possibilité aux médecins de prescrire une activité physique gratuite à des patients



Dominique Cathelin, 1^{ère} adjointe en charge du social, de la santé, du CCAS, Conseillère communautaire déléguée à l'Action sociale et à la Santé.

souffrant de maladies chroniques », indique Dominique Cathelin. Et de conclure : « Indéniablement, le territoire se veut le fer de lance d'une politique volontariste en faveur de la santé. Rappelons que SQY a été la première communauté d'agglomération à rejoindre en 2006 le Réseau Français des Villes-Santé, labellisées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ». L'objectif de ce réseau est de favoriser la coopération entre collectivités (via des échanges de données, des actions collaboratives, des rencontres...) afin de promouvoir une dynamique territoriale en faveur de la santé globale et de la qualité de vie des habitants.

L'Instant Dragées, partenaire des événements heureux

Mariages, communions, anniversaires, baptêmes ou encore même baby shower(*) : L'Instant Dragées est à vos côtés pour vous proposer une offre de services ciblés et de qualité. Rencontre avec Amel Chamini, responsable de cette nouvelle enseigne sur la ville.



Après avoir travaillé dans la publicité et l'événementiel, Amel Chamini a souhaité donner un nouveau sens à sa carrière en créant sa propre entreprise dédiée aux articles de cérémonies.

Coignérienne depuis six ans, la jeune entrepreneuse était d'autant plus ravie d'ouvrir son enseigne sur la ville, à quelques minutes de son domicile. « C'est un vrai plaisir pour moi d'accompagner et de conseiller les particuliers à l'occasion des moments heureux de leur vie, qu'il s'agisse de leur mariage, de baptêmes, anniversaires ou communions, avec, en fil rouge, une offre très complète de dragées », explique la responsable.

Un service clé en main, élégant et de qualité

« Pour chacun de ces événements, je sélectionne une gamme de produits de qualité, proposée à la vente ou à la location, comme des housses de chaises universelles, des nœuds de chaises, des chemins de table et des nappes personnalisables en satin ou organza selon un large nuancier de couleurs et de tissus premium. À cela s'ajoutent des vases originaux, des paniers de naissance, coussins à alliances, livres d'or, contenants à dragées et de multiples accessoires de mariage, naissance et anniversaire », poursuit Amel Chamini.

« Le concept est de proposer un service clé en main, qui va de l'impression des faire-part de cérémonie, à des tarifs et des délais très compétitifs, à la fourniture de tous les objets et accessoires de décoration pour les salles de réception mais aussi les véhicules des participants. L'écoute et le conseil sont également un axe que je privilégie, car il est très important pour moi de satisfaire pleinement les attentes de chacun de mes clients à l'occasion de ces événements appelés à marquer leur vie », se réjouit Mme Chamini.

Des dragées d'excellence « made in France »

Enfin, l'enseigne propose également une gamme très diversifiée de dragées pour compléter cette offre festive.

« Je travaille exclusivement avec l'artisan-confiseur Reynaud, implanté dans le sud de la France, qui confectionne depuis plus de cinquante ans des produits d'excellence, fins et délicats : dragées amandes classiques, avola ou chocolat, dragées cœurs, perles de sucre, croustillants... déclinables selon un large choix de couleurs. »

La fraîcheur est également l'autre point fort de ses confiseries, avec des commandes très régulières et à la carte, tout au long des saisons.

À l'image de sa devanture, l'élégance et la qualité sont indéniablement les maîtres-mots de la nouvelle enseigne « L'Instant Dragées », à découvrir ou faire connaître pour sublimer vos événements. À noter : l'enseigne sera présente au Salon du Mariage en janvier 2019 à Paris, Porte de Versailles.



L'Instant Dragées – Amel Chamini
40-42 rue des Broderies – 07 67 37 86 43
amel.chamini@instantdragees.fr
www.instantdragees.fr
Fermeture annuelle du 6 au 31 août.

(*) fête prénatale



Mr. Jardinage, l'expert en outillage



Vous recherchez un professionnel en matériels motorisés pour l'entretien de votre jardin, expert en vente, location ou réparation ? Plus d'hésitation : Mr. Jardinage est là pour répondre à toutes vos exigences et vos besoins.

Voilà maintenant dix-neuf ans que Mr. Jardinage est installé à Coignières. Et son succès ne faiblit pas, attirant régulièrement de nouveaux clients, tout en fidélisant les anciens.

« La force de notre enseigne est de favoriser un rapport de confiance avec chacun de nos clients », explique son fondateur Éric Raffailac. « Avec mes deux collaborateurs, techniciens et mécaniciens de formation, nous avons instauré une démarche qualité qui va de la vente à l'entretien et à la réparation de tout notre matériel, garanti cinq ans. »

Une offre qualitative et des conseils personnalisés

Les locaux, qui s'étendent sur plus de 300 m², proposent à la vente un large panel d'équipements à moteur pour l'entretien des espaces verts : tondeuses électriques, thermiques ou robots, débroussailleuses, motobineuses, souffleurs, taille-haies, motoculteurs, microtracteurs... Un vrai bonheur pour les jardiniers en herbe ou confirmés ! Deux ateliers fonctionnent également à

plein régime pour apporter un service après-vente irréprochable, qu'il s'agisse de l'entretien, la réparation ou la résolution en urgence d'une panne de matériel.

« En tant que coopérative, nous sélectionnons nos fournisseurs en privilégiant au maximum le matériel fabriqué en France, voire au sein de l'Union européenne. C'est pour nous un gage indispensable de qualité et de fiabilité que nous tenons à offrir à nos clients », précise son dirigeant.

Enfin, l'accueil et le conseil se veulent un axe particulièrement développé par l'équipe : « Nous sommes à l'écoute des besoins spécifiques de chacun de nos clients pour lesquels nous adaptons notre offre et notre service selon leurs budgets, afin de les satisfaire entièrement. Et, bien naturellement, nous prenons systématiquement le temps d'accompagner les acheteurs dans la bonne prise en main de leur matériel, avec des astuces et des conseils personnalisés ».

Mr. Jardinage est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h – Fermeture estivale du 13 au 26 août.

Mr. Jardinage – Éric Raffailac
217 RN10 – 01 30 49 01 50
contact@monsieur-jardinage.com
www.mr.jardinage.com



Bienvenue aux nouvelles enseignes

FCA

Isolation – Ravalement
44 rue des Broderies
Tél. : 01 85 40 07 48 – www.fcaweb.fr

HELP CONFORT

Urgence – Dépannage – Amélioration de l'habitat – Rue du Pont des Landes
Tél. : 01 30 80 28 71
www.helpconfort.com

KOMO MARCHÉ

Alimentation – Discount
Centre commercial « Le Forum »
Rue des Frères Lumière
Tél. : 01 34 61 00 90

LINA AUTO

Mécanique Carrosserie / Achat-vente-location de voitures – Impasse des Broderies – Tél. : 01 30 62 26 94

ORTO RIO

Restaurant spécialités Luso-Brésiliennes
30 RN 10 – Tél. : 01 30 49 09 89

VSP 78

Distributeur de voitures sans permis
169 RN 10 – Tél. : 01 30 80 24 24
www.vsp78.fr

Les magasins du centre commercial « Le Village » offrent un service de proximité avec un accueil chaleureux. Rappel sur leur ouverture cet été :

Boulangerie-Pâtisserie

« Une autre idée de la Gourmandise »
Possibilité de commandes pour tout événement – Fermeture estivale du 6 au 24 août – 09 73 52 41 14

« Coignières Marché » – Alimentation générale & produits exotiques, asiatiques et africains – Services photocopie et transfert d'argent – 06 52 24 88 14

Coiffeur « Mr Smith Barber Shop »
Coiffure mixte adultes et enfants – Soins du visage. Ouvert en juillet et août.
06 61 21 92 12

Centre commercial « Le Village »
Rue des Marchands



Le Codesqy, conseil de développement de SQY

LIEU D'ÉCHANGE, DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITIONS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Le conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy) est une instance de démocratie participative, qui contribue à enrichir la réflexion autour des multiples enjeux et projets du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Composé d'acteurs issus de la vie sociale, économique et associative, il constitue un appui complémentaire éclairé, qui vient en support des élus de la communauté d'agglomération. Un lieu privilégié d'échanges à découvrir !

© Christian Lauté / Photothèque SQY



de saisines formulées par les élus de SQY, mais aussi d'auto-saisines portées par ses membres. « C'est ainsi que nous venons d'initier un chantier de réflexion autour de l'attractivité de SQY pour les 20-30 ans dans la perspective d'améliorer l'offre en termes d'emploi, de logement, de loisirs et de transports en direction de cette catégorie d'âge particulièrement dynamique et porteuse d'avenir pour notre territoire », indique son président.

« Indéniablement, le conseil de développement de SQY se veut une valeur ajoutée à la vie publique, à travers le partage d'expérience et le dialogue citoyen qui stimulent l'intelligence collective au service d'un développement harmonieux de notre territoire » conclut avec satisfaction Yves Fouchet.

Conseil de développement
de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy)
Hôtel d'Agglomération de SQY
01 39 44 76 11 – codesqy@sqy.fr
www.saint-quentin-en-yvelines.fr/connaître-lagglo/les-instances-communautaires/le-conseil-de-developpement-codesqy

Le Codesqy a été renouvelé en octobre 2016 avec l'agrandissement de la communauté d'agglomération à douze communes. Sa mission ? Offrir un espace citoyen de débats et de propositions sur les grandes thématiques et les projets menés sur l'ensemble du territoire.

Une assemblée diversifiée et ouverte sur les enjeux territoriaux

Cette instance autonome est composée de 96 membres bénévoles, qui sont nommés par le président de l'agglomération et les maires des douze communes, selon quatre collèges : entrepreneurs, membres d'associations, personnalités qualifiées et habitants. Cette grande diversité sociétale permet ainsi de couvrir les différentes thématiques qui relèvent du périmètre saint-quentinois. Le Codesqy contribue ainsi à l'animation d'un large débat public, avec un regard prospectif sur les enjeux et défis territoriaux.

Un espace de production collective au service de tous les acteurs de SQY

C'est Yves Fouchet, fondateur d'un cabinet d'audit et président de la Fondation UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), qui a été nommé président de cette instance consultative jusqu'en 2020. « Notre rôle est d'apporter en toute indépendance des avis et des conseils aux élus de l'agglomération. Nous menons également une veille permanente et une réflexion partagée sur l'avenir du territoire, grâce à une démarche d'évaluation des situations, des perspectives et des projets », explique M. Fouchet, et de poursuivre : « Nous sommes également à la recherche de nouveaux profils pour étoffer notre réflexion. Les nouveaux candidats sont donc les bienvenus ».

Construire l'avenir du territoire

Ce lieu de réflexion collective, véritable laboratoire d'idées, avec un rôle d'éclaireur et d'alerte, s'organise autour



Yves Fouchet, Président du Codesqy

© Christian Lauté / Photothèque SQY



B.a.-ba du nouveau réseau de bus

Favoriser les alternatives au véhicule personnel, telle est bien l'ambition du nouveau Plan de Déplacement urbain (PLD) de l'Île-de-France en général et de SQY en particulier : des parcours en bus repensés, l'ouverture de nouvelles lignes, des liaisons plus directes, des horaires plus attractifs, bref, une offre optimisée au plus proche de l'usage collectif. Au 3 septembre prochain, la première phase sera achevée. Elle concernera trois secteurs géographiques : Nord (Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux), Sud-Est (Magny-les-Hameaux) et enfin le secteur Ouest (Coignières, Maurepas, Élancourt).

Le nouveau réseau de bus du territoire « s'améliore plus vite que... la fluidité de la circulation automobile francilienne », serons-nous tentés de chicaner ! Réjouissons-nous, parce que cette évolution doit, à terme, servir non seulement l'attractivité de notre territoire, mais aussi notre qualité de vie au quotidien subordonnée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 (-20 %).

Les améliorations majeures sur Coignières

► **Déploiement de la ligne 36-12 en 2 lignes circulaires : 423 et 424**
Ces lignes effectueront désormais une boucle pour desservir des secteurs de Coignières et de Maurepas non couverts jusqu'à présent : elles relieront notamment les gares de La Verrière et de Coignières, les pôles commerciaux

(Pariwest, Le Forum, les Portes de Chevreuse), les zones d'habitat, les équipements et les établissements scolaires (collège de Coignières). En semaine, les 2 lignes réaliseront 56 courses contre 38 pour l'actuelle 36-12. Elles seront opérationnelles en soirée et le week-end (Samedi, toutes les heures de 5h30 à 22h30 – Dimanche, toutes les 2 heures de 8h à 19h). Une évolution très significative pour notre ville !

Après l'ouverture de la Ligne Express 12 en septembre 2016, notre réseau de bus poursuit son développement.





Plan du secteur Ouest et nouveau maillage de votre réseau de bus. Plus d'information sur : sqy.fr/reseabus2018 ou www.saint-quentin-en-yvelines.fr. Mises en service et nouveaux horaires sur : Yvelines SQYBUS – Tél. : 0800 200 476 – www.sqybus.fr.

► Fusion des lignes 411, 410, 412 et création d'une nouvelle ligne 420

La nouvelle ligne 420 reprendra intégralement l'itinéraire de la ligne 410 (ligne transverse Nord-Sud entre la gare de La Verrière et la Clef-Saint-Pierre), avec une offre nettement plus importante en semaine et en week-end (Samedi, toutes les 30 mn toute la journée, sur la totalité de l'itinéraire – Dimanche, une offre nouvelle est créée et des bus circuleront toutes les heures de 8h30 à 20h30).

express et une ligne circulant la nuit (Noctilien). Dès le 3 septembre prochain, ce sont 250 000 km de courses qui seront proposés aux voyageurs, sur un réseau comportant déjà autant de lignes que celui du réseau parisien ! Une vingtaine de lignes seront restructurées à partir de la rentrée 2018, avec 2 100 courses supplémentaires par an, (+10 % de courses le week-end et après 20h). Enfin, l'information voyageurs devrait s'afficher plus lisible grâce à l'uniformisation progressive de tous les guides horaires franciliens.

Les phases suivantes s'échelonneront à mesure de la réalisation de nouvelles infrastructures (doublement du pont Schuler, aménagements de sites propres ou de zones d'aménagements concertés, ouverture d'une voie de bus dédiée sur l'autoroute A12...).

Et d'ici à la fin de l'année, on devrait assister à la mise en service de 3 bus électriques sur le réseau saint-quentinois, ce qui permettra d'initier des tests en vue d'un déploiement à plus grande échelle.

Des aménagements et de nouvelles lignes sur l'ensemble du territoire

Sur les 95 lignes qui desservent Saint-Quentin-en-Yvelines, 59 relèvent de la compétence de SQY. Elles totalisent 20 millions de voyages annuels sur environ 800 km linéaires de réseau. Le territoire est maillé avec les pôles urbains environnants par 10 lignes

Et toujours, le Mini-bus du CCAS

Le mini-bus du CCAS met à disposition des personnes âgées, femmes enceintes et personnes à mobilité réduite ne disposant pas de moyens de locomotion, un service de transport à tarif réduit variable en fonction du quotient familial. Il assure en outre le trajet domicile-travail en semaine, de 8h30 à 17h. Réservation – Service municipal des Affaires Sociales : 01 34 61 45 75 – social@coignieres.fr



Nouvelle saison culturelle : une nouvelle promesse à l'émotion

Donner au plus grand nombre accès au spectacle et à la culture, telle est bien l'ambition que poursuit la Ville de Coignières.

Pour sa 21^e édition, le théâtre Alphonse Daudet vous propose une programmation toujours riche et diversifiée à partager en famille. Il y en a pour toutes les générations et tous les goûts : théâtre classique ou contemporain, humour burlesque, cirque, musique de jazz ou concerto, danse néoclassique-moderne et aussi spectacles rythmés et plein d'humour pour les plus jeunes, dans l'objectif de promouvoir la culture dans toute sa diversité. Le tout à des prix très attractifs pour favoriser l'accès à la culture pour tous avec une formule d'abonnement permettant l'entrée à partir de 13 €. Les réservations sont ouvertes : il est temps de choisir les spectacles de votre année, juste à côté de chez vous. Ce sont près de 450 abonnés de Coignières et d'ailleurs qui font confiance chaque année à la programmation de François Guillon, directeur du théâtre.



(© Charlotte Spillemaecker)



(© Christophe Vootz)



Et si cela ne vous suffisait pas, vous avez désormais accès sur www.kiosq.sqy.fr à la réservation en ligne de l'ensemble des spectacles du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Vous pouvez également consulter le programme des expositions, les animations organisées par le réseau des médiathèques et même les séances de cinéma. La culture pour tous, à portée de clic !

Théâtre Alphonse Daudet
26 rue du Moulin à Vent
01 30 62 36 00 – eadaudet@coignieres.fr
www.theatrealphonsedaudet.fr
Réservations et abonnements sur
www.kiosq.sqy.fr



Projet de centre aquatique intercommunal : votre avis nous intéresse

L'élaboration du projet de centre aquatique intercommunal débute. Les Maires des communes de Coignières, Élancourt et Maurepas souhaitent associer les habitants à toutes les étapes clés de cette construction. Pour que l'équipement livré en 2021 corresponde pleinement à vos attentes, exprimez-vous. Nous espérons que vous serez nombreux à participer.

Quelques minutes suffisent pour remplir le questionnaire en ligne sur le site www.coignieres.fr.

Votre avis est en effet essentiel, d'autant que le projet est encore à sa genèse. Les trois communes ont choisi un cabinet spécialisé chargé de les accompagner dans la recherche d'un concessionnaire. Ce dernier aura en effet pour mission de construire et d'assurer la gestion du centre aquatique, au regard des besoins et des souhaits qui auront été émis en amont par les trois villes. C'est la raison pour laquelle une large concertation est menée pour connaître

les grandes tendances, les préférences et les attentes des habitants et usagers. Celles-ci orienteront le projet dans ses grandes lignes.

Une réunion publique sur le sujet sera par ailleurs organisée dès la rentrée, et des ateliers ciblés pour les scolaires et associations compléteront cette consultation.

Donnez votre avis sur le site coignieres.fr ! Des questionnaires « papier » sont également à disposition du public dans le hall d'accueil de la Mairie et à retourner à l'accueil de la Mairie.





Ça bouge sur la page **Facebook** de Coignières !

Dernières actualités, temps forts, projets... Coignières est toujours en mouvement ! Pour être encore plus proche de ses habitants, diffuser une information en temps réel et toucher un public toujours plus large, la Ville a lancé sa page Facebook. À découvrir et partager sans modération !

Depuis quelques semaines, vous pouvez rejoindre et vous abonner à la page Facebook de la Ville de Coignières. L'objectif : échanger, partager, dialoguer et faire participer les citoyens à la vie, l'actualité, les événements et les projets de la collectivité.

Un espace de dialogue souple, réactif et accessible à tous

L'ouverture sur ce réseau social populaire permet ainsi de suivre au plus près les événements majeurs, de réagir sur les articles en ligne, de créer des groupes de discussion, avec la possibilité d'y associer des amis, de diffuser et partager du contenu : fichiers, images, sons, vidéos... Bref, c'est une véritable communauté conviviale qui se crée et se renforce au fil du temps autour de la vie de la commune !

La page Facebook de Coignières vient compléter les différents supports de communication déjà existants : site www.coignieres.fr, appli mobile « coignieres » disponible sur Apple

et Android, bulletins municipaux « Coignières Mag », journaux lumineux d'information, agendas mensuels, brochures thématiques culturelles et associatives, campagnes d'affichage sur le réseau JCDecaux, ou encore newsletters de la Ville et du Théâtre

Alphonse Daudet. Pour rejoindre et partager la page officielle de la ville, il suffit de rentrer l'adresse suivante sur votre navigateur : www.facebook.com/VilledeCoignieres



Nouveau : un service d'enlèvement gratuit de vos épaves



Vous souhaitez vous séparer d'un véhicule usagé ou d'une épave, stationné sur la voie publique de la commune ? Un service d'enlèvement des épaves est dorénavant proposé aux Coigniériens. Simple, pratique et gratuit !

La police pluri-communale de Coignières-Maurepas assure l'enlèvement des épaves sur la ville, en lien avec des professionnels mandatés. Cette demande s'effectue directement au poste de police, munis de votre pièce d'identité, de la carte grise et des clés du véhicule à enlever. Le véhicule sera pris en charge par un épaviste. Après sa destruction par une société agréée, un certificat de destruction vous sera adressé pour en informer la Préfecture et votre assurance automobile.

Police pluri-communale de Coignières-Maurepas
1 allée du Bourbonnais à Maurepas
Poste annexe en Mairie de Coignières,
uniquement sur RDV au 01 30 66 55 15

À noter :

Tout véhicule garé en stationnement abusif sur un même emplacement en ville pendant plus de 7 jours sera automatiquement mis en fourrière par la police pluri-communale, dans le cadre de la loi.



Grand concours « **Maison économe 2018** » !

Vous avez porté une attention particulière à la performance énergétique de votre logement, lors de sa construction ou lors de l'amélioration de son confort. Pour cela, vous avez renforcé l'isolation de votre habitation, vous avez investi dans un chauffage performant ou dans un équipement utilisant des énergies renouvelables. Alors n'attendez plus, participez à la 12^e édition du concours Maison économe !

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC) et Énergies Solidaires lancent la 12^e édition du concours « Maison économe » qui récompense les particuliers yvelinois engagés dans une démarche de changement de comportements et de transformation de l'habitat économe en énergie. L'objectif est de valoriser les constructions plus respectueuses de leur impact sur l'environnement, dans les deux catégories suivantes :

- les constructions neuves ;
- les rénovations, partielles ou totales.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 septembre prochain. Et pour candidater, rien de plus simple : il suffit de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de l'ALEC SQY : www.energie-sqy.com. Des vélos à assistance électrique sont à remporter !

L'ALEC SQY, partenaire indépendant pour la maîtrise de l'énergie

Bien naturellement, à l'occasion du 1^{er} comité consultatif « Développement de la Ville et cadre de vie », qui réunissait

élus et Coigniériens en mars dernier, une information sur l'accompagnement personnalisé, indépendant et gratuit de l'ALEC SQY a été délivrée. L'agence est en effet au service des particuliers pour améliorer la performance énergétique de leur maison, avec un diagnostic de leur isolation thermique, l'octroi d'aides financières, des conseils pratiques... Dans le prolongement de cette réunion, les participants ont également été invités à participer au concours de la Maison économe, qui a déjà récompensé plus d'une quarantaine de lauréats sur le territoire saint-quentinois. Alors, pourquoi pas vous ?

Contact : ALEC SQY
7 bis avenue Paul Delouvrier
78180 Montigny-le-Bretonneux
01 34 52 26 34
maisoneconome78@gmail.com

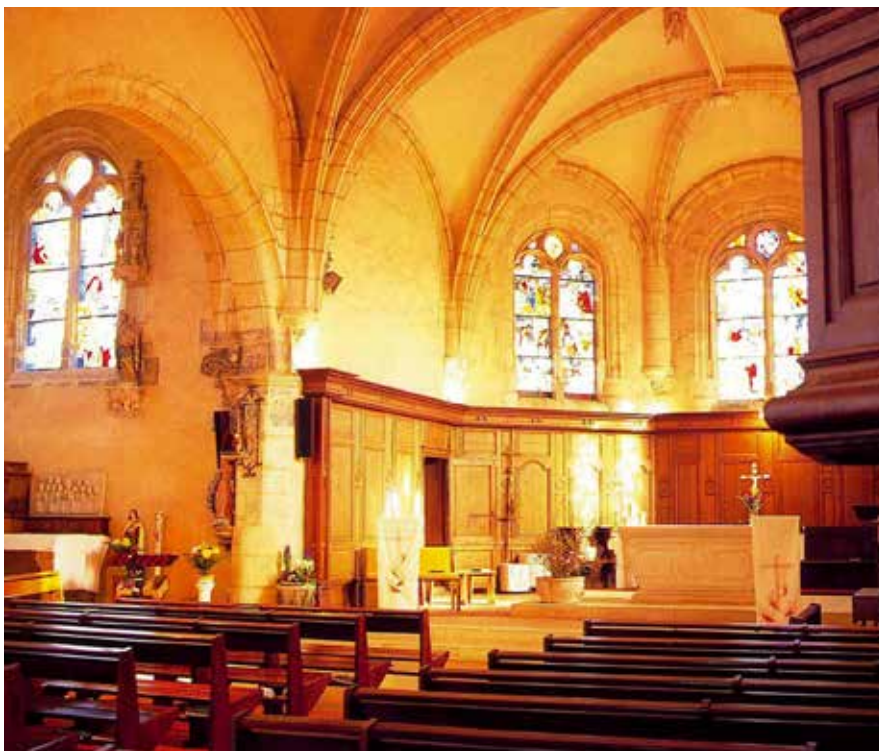


Vous avez un projet ? L'Espace Info Énergie vous informe

Des conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 :
par téléphone au 01 30 47 98 90,
par mail info-energie@energie-sqy.com, ou sur rendez-vous à l'agence. Des permanences sont également proposées à Rambouillet, Chevreuse, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Versailles, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi.



Serge Dassault, une personnalité investie à Coignières



L'industriel Serge Dassault s'est éteint le 28 mai dernier. Il était une personnalité reconnue dans les Yvelines et à Coignières, où il venait séjourner les week-ends dans sa propriété. Aux côtés de sa famille, il était de surcroît impliqué dans la vie de la commune.

Coignières abrite sur son territoire une vaste propriété construite de 1966 à 1969 par Marcel Dassault, sur près de 650 hectares de terres agricoles et de forêts attenants. Son épouse Madeleine, mais également ses deux fils, Claude et Serge Dassault, qui venaient très régulièrement dans la résidence, sont demeurés très attachés à l'évolution de la ville et à sa qualité de vie. Au cours des dernières décennies, ils se sont notamment impliqués dans la préservation de son patrimoine à travers des actions de mécénat.

L'église Saint-Germain d'Auxerre est ainsi dotée d'un superbe orgue Haerpfér de dix jeux, qui a été offert à la ville par Claude Dassault en 1994. L'installation de l'instrument a été accompagnée d'une cérémonie de bénédiction de l'orgue en

présence de l'évêque de Versailles Monseigneur Jean-Charles Thomas et de la famille Dassault.

Merci Monsieur Dassault pour vos actions en faveur de notre ville

L'année précédente, Mme Madeleine Dassault et son fils Claude ont contribué à la restauration des cinq vitraux de la nef de l'église, en finançant l'intégralité de l'ouvrage réalisé par le maître-verrier Gabriel Loire. Pour perpétuer le souvenir de ce don, la Municipalité a alors souhaité laisser l'empreinte de son mécène en faisant figurer très discrètement le symbole du trèfle à quatre feuilles, considéré comme le « talisman » de Monsieur Marcel Dassault puis de la famille. Ce trèfle figure ainsi en bas et à droite de chacun de ces cinq vitraux. Les Salons Antoine de Saint-Exupéry, qui longent la RN10, ont été construits par Serge Dassault. Ce dernier a ensuite proposé à la Municipalité de faire l'acquisition de cette salle des fêtes pour un montant symbolique.

Autre action de bienfaisance, Serge Dassault octroyait régulièrement des dons pour le service social de la Ville,



(© Serge Dulud)

contribuant ainsi aux sorties de Noël des petits Coigniériens. Il a contribué régulièrement à l'entretien du chemin communal. Au mois de mars dernier, il a fait part de son souhait de financer à hauteur de 50 % la nouvelle barrière de sécurité installée par la ville à l'entrée de l'allée des Pommiers. Une générosité familiale qui s'est perpétuée au service des Coigniériens, à laquelle la Ville a toujours été sensible.





5 conseils pour des **vacances sereines**



En cette période estivale, voici quelques conseils et recommandations pour vous assurer des vacances sereines et anticiper votre rentrée en toute tranquillité.

1/ Partez en vacances l'esprit tranquille !

Vous partez en congés, en week-end ou êtes absents pendant plusieurs jours ? Quittez votre domicile en toute sérénité en vous inscrivant à l'opération « Tranquillité Absences » (OTA), au minimum 5 jours ouvrés avant votre départ. Une surveillance régulière de votre habitation sera alors effectuée par les agents de police pluri-communale. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, le formulaire d'inscription, disponible à l'accueil du poste de police de Maurepas et téléchargeable sur le site www.coignieres.fr, est à déposer au poste de Maurepas ou à renvoyer par mail à : police.municipale@maurepas.fr.

Police pluri-communale – Poste de Maurepas
1 allée du Bourbonnais – 01 30 66 55 15

2/ Quelques précautions d'usage avant votre départ en congés...

Faire suivre ou faire garder son courrier par La Poste est un dispositif simple qui permet de ne pas encombrer votre boîte aux lettres pendant votre absence.

Ces contrats de réexpédition ou de garde du courrier s'effectuent directement dans les bureaux de Poste de Maurepas ou du Mesnil-St-Denis, avec un coût en lien avec la durée de la prestation. L'agence postale de Coignières assure uniquement les contrats de réexpédition de courrier. Enfin, d'autres mesures contribuent à renforcer la sécurité de vos biens pendant votre absence : installer un système d'alarme, vérifier et renforcer le verrouillage des portes, fenêtres et portails, ne pas laisser de sommes d'argent importantes, relever les numéros de série des chèques et cartes de crédit, lister avec photos et factures les objets de valeur et mettre idéalement ceux-ci en lieu sûr.

Agence postale communale – Lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 17h, mercredi de 14h30 à 19h30 et vendredi de 13h45 à 16h30

3/ Rentrée scolaire : les inscriptions sont ouvertes

Pour inscrire votre enfant en maternelle ou primaire à la rentrée, les démarches s'effectuent directement auprès du service scolaire en Mairie. Plusieurs pièces sont à fournir : livret de famille, carnet de santé et certificat médical de l'enfant, justificatif de domicile et certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.

De même, les inscriptions des enfants aux services périscolaires : restauration, garderies du matin et/ou du soir, études surveillées et accueil de loisirs sont à effectuer au plus tard la dernière semaine d'août, pour un accueil optimal des écoliers au sein des structures.

Service des affaires scolaires – 01 30 13 17 76
regie.scolaire@coignieres.fr

4/ Carte d'identité et passeport : attention aux délais

Pour disposer d'une carte d'identité ou d'un passeport (création ou renouvellement), la pré-demande s'effectue sur Internet sur le site www.ants.gouv.fr.

Les demandeurs sont ensuite invités à se rendre dans l'une des mairies agréées de leur choix pour la constitution de leur dossier avec prise d'empreintes digitales sur rendez-vous. En période estivale, les délais varient de 3 à 6 semaines pour la finalisation du dossier. À noter : la Mairie de Coignières n'est pas rattachée à ce réseau départemental.

Mairie d'Élancourt, agréée pour la délivrance des cartes d'identité et passeports
Place du Général de Gaulle – 01 30 66 44 44
www.elancourt.fr

5/ La Sécurité sociale vous suit à l'étranger

Vous partez en vacances à l'étranger ? Avant votre départ, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) qui vous assure une prise en charge médicale dans tous les pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, pendant 2 ans. En pratique, il vous suffit de faire cette demande au moins 15 jours avant votre départ :

- sur Internet en vous connectant sur votre compte ameli.fr ;
- par téléphone au 36 46 ;
- dans tous les points d'accueil de la caisse d'assurance maladie.

CPAM des Yvelines – Antenne d'Élancourt
Avenue de la Villedieu – 0811 70 36 46

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil municipal du 24 mai 2018

Acceptation d'un don pour le financement d'une barrière de sécurité

En vue d'un renfort de sécurité, la pose d'un système de barrière sur l'allée des Pommiers, permettant le passage des piétons, cyclistes, poussettes et personnes à mobilité réduite, a été arrêtée. Ce système, qui empêchera dorénavant l'accès aux quads, a été installé en mars dernier. D'un montant de 15 751,20 €, il est financé à hauteur de 50 % par un don de la famille Dassault, dont la propriété jouxte l'allée.



Attribution d'une subvention aux associations API et AAPEC

Dans le cadre du soutien financier apporté par la Ville à ses associations, la Municipalité alloue une subvention exceptionnelle aux associations de parents d'élèves API Bouvet et AAPEC, d'un montant respectif de 300 € et 140 €. Ce soutien communal s'inscrit dans la volonté d'accompagner les actions éducatives déployées par ces deux partenaires au service des écoliers et des familles.

Conseil municipal du 29 juin 2018

Approbation d'une Délégation de Service Public pour la crèche multi-accueil

Afin d'optimiser la qualité du service public en direction des familles et réduire les coûts financiers pour la Ville, une procédure de Délégation de Service Public (DSP) est mise en place pour l'exploitation de la crèche multi-accueil et de la crèche familiale. Au terme d'un appel d'offres, le choix s'est porté sur la Croix Rouge Française, qui poursuit ainsi sa collaboration avec la commune pour une durée de cinq ans. La Ville projette une économie substantielle d'environ 150 000 € par an.

Instauration de quotients familiaux pour les services de garderie scolaire

À la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, une grille de quotients familiaux est mise en place dès la rentrée de septembre 2018 pour les services de garderie du matin et du soir dans les deux groupes scolaires Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet. Cette grille de quotients vise notamment à renforcer l'accès aux foyers les plus démunis.

Il est à noter une augmentation symbolique de 0,05 € concernant la tarification de l'accueil du soir des enfants de maternelle, en lien avec la hausse du coût de leur goûter dont le contenu a été amélioré. D'une façon globale, ces prestations d'accueil répondent à la volonté municipale d'être financièrement accessibles à l'ensemble des familles coignériennes.

Actualisation des tarifs de la TLPE

Afin d'inciter les enseignes commerciales à limiter la surface et le nombre de dispositifs publicitaires sur la commune, la Ville applique dorénavant les dispositions juridiques relatives à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), prévues dans le cadre de son rattachement à la communauté d'agglomération de SQY. Une majoration de la tarification est ainsi appliquée pour les enseignes supérieures à 12 m² (hausse annuelle de 5 €/m²), avec une réfaction de 50 % sur délibération de la commune. Parallèlement, la Municipalité accorde une exonération de plein droit et/ou sur délibération pour les enseignes dont la superficie est inférieure ou égale à 7 m² et 12 m². L'objectif poursuivi par la Ville vise à restreindre la prolifération des panneaux publicitaires sur son territoire, afin de préserver la qualité du paysage urbain.

Retrouvez les dates des prochains Conseils municipaux sur :
l'agenda mensuel – la newsletter – www.coignieres.fr

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations des conseils sur :
www.coignieres.fr



Infos pratiques



Police pluri-communale : numéro unique

Un numéro de téléphone unique est mis en place pour contacter la police pluri-communale de Coignières-Maurepas : 01 30 66 55 15.

La police pluri-communale assure par ailleurs un accueil des habitants au poste principal de Maurepas, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 16h30. Renseignez-vous sur les opérations tranquillité de l'été. Poste principal, 1 allée du Bourbonnais à Maurepas – Poste annexe en Mairie de Coignières, exclusivement sur RDV par téléphone police.municipale@coignieres.fr



Plan canicule ouvert au CCAS

En prévision d'une éventuelle canicule estivale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ouvre un registre destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou isolées, afin de veiller à leur bien-être et sécurité via un contact régulier. Cette inscription s'effectue auprès du CCAS, ou par mail en téléchargeant la fiche d'inscription disponible sur le site de la ville [www.coignieres.fr/rubrique/Action sociale et santé](http://www.coignieres.fr/rubrique/Action%20sociale%20et%20sant%C3%A9). CCAS – Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » – 13 allée du Moissonneur – 01 34 61 45 75 – social@coignieres.fr



Le Marché de Noël dans les starting-blocks

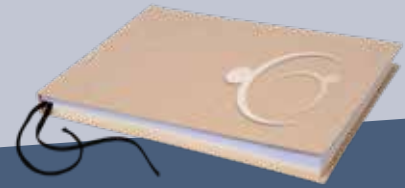
La 2^e édition du Marché de Noël se déroulera le week-end des 1^{er} et 2 décembre sur la place de la Mairie. Ouvert aux particuliers et professionnels, il accueillera le public le samedi de 15h à 20h et le dimanche de 10h à 17h. Afin d'organiser au mieux sa préparation, les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature dès le 30 juillet et jusqu'au 19 octobre. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et téléchargeables sur le site www.coignieres.fr. Les candidats seront informés conjointement par mail et courrier de la réponse apportée à leur dossier, au plus tard le 26 octobre prochain.

Contact : Service événementiel – Sandrine Suzanne – 01 30 13 17 67



Une aide juridique à votre disposition

Une permanence juridique et gratuite est proposée aux Coigniériens, chaque trimestre. Un avocat offre conseils et oriente sur la marche à suivre dans divers domaines juridiques : droit civil, travail, famille, propriété, urbanisme... Ces permanences se déroulent le 1^{er} mercredi du 1^{er} mois de chaque trimestre de 17h à 19h30, sur inscription préalable à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 01 30 13 17 77 ou mail à accueil@coignieres.fr. Les prochaines sessions sont prévues les 5 septembre et 5 décembre (dates à confirmer). Parallèlement, les usagers peuvent se tourner vers la Maison de Justice et du Droit de SQY, qui offre un service juridique gratuit et personnalisé. Maison de Justice et du Droit – 3 place de la Mairie à Trappes 01 30 16 03 20 – Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV



Bonheur

08/03/2018 Mohamadou-Lamine SY
24/03/2018 Liliane KYERE
24/03/2018 Linda KYERE
28/03/2018 Nelson PROSPER
13/04/2018 Matteo ROSSI
17/04/2018 Jenna BOGNINI
27/04/2018 Diaka Fanta KOUYATE
07/05/2018 Aëdan GORET
09/05/2018 Lucas DRIOUX
14/05/2018 Qassim PILOTIN
16/05/2018 Ayden GODDERIS DIALLO
16/05/2018 Al-Hassane SAMASSA
23/05/2018 Rital KHNIFRI
21/06/2018 Imène BOUTSERFINE

Félicitations

28/04/2018 Nathalie MARLIER et Stéphane BROZILLE
02/06/2018 Maryse GARZONI et Marc CRUZEL
09/06/2018 Delphine BIZIOUY et Vincent CHEVRE
09/06/2018 Zelda NIERRE et Morgan HUBERT
23/06/2018 Diarietou COULIBALY et Fabien BESNARD

Regrets

02/04/2018 Patrick DUMONTET, à l'âge de 59 ans
18/05/2018 Odette GORLIER, née VILLEGGER, à l'âge de 84 ans
28/05/2018 Robert BERLAND, à l'âge de 70 ans
30/05/2018 Jean-Pierre COSTA, à l'âge de 76 ans
06/06/2018 Marie-Claire MICHON, née MANTEAU, à l'âge de 79 ans

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.



Forum des associations

Le Gymnase du Moulin à Vent vous ouvrira ses portes pour le prochain Forum des associations, le samedi 8 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un rendez-vous à ne pas manquer !



Professionnels, entreprises, commerces Notre nouvelle rubrique « Échos des pros » est la vôtre !



- ▶ Coignières MAG ouvre ses pages à l'actualité de vos activités. Informez-nous !
- ▶ Coignières MAG ouvre également un espace publicitaire à tarifs attractifs. Boostez le faire-savoir de votre savoir-faire !

Informez les Coigniériers de vos promotions !

Plus d'informations : 01 30 13 17 69 – economie@coignieres.fr.

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Pour une gestion exemplaire au service des habitants

M. le Maire m'a confié la délégation des finances et des marchés publics de la ville fin 2017. J'ai fait partie de 6 commissions (dont les finances) lors de mon précédent mandat et connais parfaitement le fonctionnement d'une collectivité. Rien toutefois n'aurait pu me préparer à ce que j'allais découvrir.

Lorsque le Conseil municipal a élu M. Sevestre Maire de la ville en 2015, il a ouvert un à un tous les dossiers et s'est rendu compte d'un certain nombre d'anomalies qui l'ont conduit à embaucher un nouveau Directeur Général des Services. Un diagnostic organisationnel, juridique et financier a été mené qui a révélé un certain nombre de

manquements réglementaires dus à la gestion passée et dont certains relèvent de la catégorie des délits : favoritisme sur les marchés, gestion de fait, avantages personnels illégaux...

Nous nous sommes depuis employés à rectifier une à une ces irrégularités. Cependant, les manquements sont tellement importants que 2 années n'ont pas suffi. C'est pourquoi, nous avons informé le Sous-préfet de la situation en mars 2017 qui nous a encouragés à saisir la Chambre Régionale des Comptes qui nous a elle-même encouragés à continuer dans la voie que nous nous sommes fixés alors que nous avons bien identifié ce qui reste à faire.

Hélas, alors que nous avons manifestement donné un coup d'arrêt à un système clientéliste et délictueux, nous

nous heurtons à des résistances telles, que nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de saisir le procureur de la République. Une décision qui peut sembler brutale mais néanmoins indispensable.

Un travail long et fastidieux nous attend encore pour assainir la situation passée et mettre Coignières en position d'aborder son avenir avec sérénité, transparence et honnêteté.

Tel est notre engagement responsable pour les Coigniériers.

David PENNETIER

*Délégué aux finances, à la commande publique,
à l'administration générale et à la modernisation des
services communaux*

Passons à une nouvelle étape de notre histoire !

Depuis l'échec de la fusion, le spectacle auquel se livrent les élus de la majorité est affligeant. La fracture entre ceux qui ont soutenu ce projet et ceux qui l'ont condamné est telle que rien de bon ne peut plus être envisagé. Le fonctionnement démocratique, impliquant qu'à l'issue du débat contradictoire des décisions puissent être prises dans l'intérêt de la commune, est aujourd'hui remis en question.

Quelle n'est pas notre surprise de voir le maire s'attaquer à la gestion de son prédécesseur en affirmant avoir découvert « de nombreux manquements réglementaires très graves dont certains relèvent de la catégorie des

délits » ! Notre groupe, soigneusement tenu à l'écart de la gestion municipale, n'a pas pu vérifier ses affirmations, mais condamne la méthode qui consiste à salir dans la presse ses « amis » pour les entraîner dans sa chute.

M. Sevestre, pourtant adjoint à l'économie et à l'emploi dans les mandatures précédentes, fait mine de découvrir ce qu'il couvrait auparavant. Audit ou pas, ce n'est pas sérieux ! Il attaque violemment M. Bouselham, à propos de la maison de fonction qu'il occupe, alors qu'il a, comme ses autres collègues, accepté à la fois sa construction et son attribution. A l'époque, nous fûmes les seuls à nous y opposer partant du principe que la commune n'a pas l'obligation de loger ses instituteurs ! Si le maire et ceux qui le soutiennent avaient un peu de dignité, ils démissionneraient pour donner aux

Coigniériers la possibilité de s'exprimer et de mettre un terme à cette situation délétère. Mais que faut-il attendre de ceux qui étaient prêts, il y a encore quelques semaines, à faire disparaître Coignières sous prétexte de modernisation administrative ? Rien !

Il est donc grand temps que cela cesse et que nous passions à une nouvelle étape de notre histoire.

Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau
*conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières
pour Tous (coignieres.pourtous@free.fr, [facebook.com/coignierespourtous](https://www.facebook.com/coignierespourtous), www.coignierespourtous.net)*

Henri PAILLEUX
Maire Honoraire de Coignières
Président du groupe

« La tribune de Monsieur PAILLEUX comprenant des propos manifestement diffamatoires, le Directeur de la publication n'a pas souhaité la publier. »

La démocratie, mère de lâchetés !!

A Coignières, après une scission de la majorité, conséquence du projet de fusion avorté avec Maurepas, la purge parmi les propres rangs de sa majorité est d'actualité.

Depuis quelque semaines, les rebondissements sont incessants : démission du Maire de son poste de conseiller communautaire de SQY, prise de pouvoir par le 4^e adjoint aux finances, dénonciation d'actes délictueux de l'adjoint à la culture, pressions diverses sur les ex-majoritaires ...

Aujourd'hui, au nom de l'intérêt collectif, les plus basses manœuvres sont employées pour garder vaille que vaille fonctions et privilèges.

Cette majorité propose une rupture avec le passé, mais elle ne fait que reproduire des méthodes qui ont produit le désaveu des citoyens pour la politique, et semble oublier qu'elle était aux commandes.

Messieurs, les élus de la majorité, les Coignériens ne méritent pas ça ! Vos actes vous suivront même si ce n'est pas vous qui prononcez directement les sentences mais les coignériens ne les oublieront pas... 2020 est proche. Ne suivez pas aveuglement votre Maître, c'est aujourd'hui que vous avez la possibilité de partir la tête haute, mais demain ?

Cristina MORAIS
cristinamorais78@hotmail.com
Conseillère indépendante

Œcuménisme citoyen contre le projet fusion Coignières Maurepas

Le rassemblement pacifique anti-fusion du 2 mai dernier constitué de diversités politiques et citoyennes a abouti au retrait d'un projet brutalement engagé sans aucune concertation par le Maire et une partie de son équipe. Pourtant après cette belle Victoire, des questions surgissent.

Comment ne pas s'interroger sur la légitimité et la représentativité d'un maire, en totale rupture avec une majorité de son conseil municipal ainsi que d'une grande partie de la population, et qui a fait fi de l'avis de ses électeurs et concitoyens pour décider seul de l'avenir de Coignières ?

2018 : année égotique ?

Qui ne pourrait pas l'envisager devant ce manque de concertation et de transparence.

Ce comportement est un complet désaveu aux attributions essentielles de la fonction de maire : représenter la commune, préparer et exécuter les décisions du conseil municipal.

Nous ne voulons plus d'un maire exerçant une autorité absolue et arbitraire mais d'un représentant fédérateur et à l'écoute de ses administrés comme de ses élus.

Une prise de conscience souffle aujourd'hui sur Coignières, révélatrice d'un nouveau rayonnement celui de la démocratie participative !

« *Autour de cette ville, la monarchie a passé son temps à construire des enceintes, et la philosophie à les détruire.*

Comment ? Par la simple irradiation de la pensée. Pas de plus irrésistible puissance. Un rayonnement est plus fort qu'une muraille. » Victor Hugo

NB : Suite au dernier communiqué de presse, on parle de gestion litigieuse, mais les plaignants en sont les principaux acteurs. De qui se moque-t-on ?

Quant à la gratuité du logement de fonction d'un instituteur, elle est légale.

Cette accusation mensongère et manipulatrice, relayée dans la presse ne peut que provoquer l'indignation de chacun d'entre nous.

Brigitte Vallée
Brigittevallee@wanadoo.fr
Conseillère indépendante

Dialoguer et construire avec les Coignériens

Après plusieurs actions très discutables, comme l'adhésion à la communauté d'agglomération de SQY, les principes de la démocratie, faits d'écoute, d'échange et de concertation, ont été bien malmenés.

La tentative de fusion avec Maurepas, conduite en cachette et à grand renfort de communication par une minorité, fut annulée grâce à l'action collective de la majorité des citoyens ! Tous ensemble, nous avons su faire taire l'inadmissible.

Aujourd'hui, le conseil municipal doit élire un remplaçant au poste de conseiller communautaire, auparavant occupé par le maire de Coignières, démissionnaire.

La préparation de ce vote, l'échéance des prochaines élections municipales approchant donnent déjà lieu à des agitations et des propos d'une violence surprenante dans une démocratie.

Un parking à vélos sécurisé à la gare, un transport scolaire reliant le quartier du clos de Maison blanche et Buisson Chevreuil pour se rendre au collège ou à l'école élémentaire. Prochainement ?

Heureux malgré tout de pouvoir participer aux décisions qui orientent le sort de Coignières, je souhaite œuvrer pour que le rôle d'élu retrouve un caractère altruiste, vertueux, responsable devant les électeurs.

Les acteurs d'une politique locale, l'élu-maire encore plus, devraient respecter un certain code de déontologie où le désintéressement serait une valeur essentielle.

A cette fin, leur action s'appuierait sur des principes participatifs et collaboratifs avec la population.

Eric Giraudet
ericgiraudet@laposte.net

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Coignières/Élancourt/Maurepas



27 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

ET DISPONIBLE AUX ACCUEILS DES MAIRIES

coignieres.fr / elancourt.fr / maurepas.fr

